



Chef-lieu de Canton
(Val-de-Marne)

Boissy-Saint-Léger, le 06 octobre 2021

Contact : Direction de l'action culturelle
N/Réf. : 2022.Aso. FG/CB
Mail : culturel@ville-boissy.fr
Tél : 01 45 10 26 99

Objets : Attribution subventions 2022

Madame la Présidente, Monsieur le Président, Membres de bureau associatif,

Les associations sont une richesse et un facteur de lien social pour la ville de Boissy-Saint-Léger et ses habitants. C'est pourquoi, l'équipe municipale s'engage à soutenir le tissu associatif boisséen par différents moyens, monétaires ou en nature.

Aussi, nous avons le plaisir de vous informer de l'ouverture de la campagne d'attribution des subventions pour l'année 2022.

Vous pouvez retirer le dossier de demande de subvention **dès le 21 octobre 2021** sur le site internet de la ville. Il vous faudra le retourner à la Direction de l'action culturelle **avant le 10 décembre 2021**, délai au-delà duquel votre demande ne pourra être prise en compte.

Comme chaque année, nous vous invitons vivement à vous rapprocher des services de la ville (culture, sports, etc.) afin de leur présenter le fonctionnement de votre association et les actions pour lesquelles vous sollicitez une subvention.

À la suite d'un examen attentif de votre dossier, une notification vous sera envoyée après le vote du conseil municipal de mars 2022, vous indiquant le montant éventuel de la subvention qui vous aura été attribuée le cas échéant.

En outre, conformément au code général des collectivités territoriales imposant de rendre publiques les aides en espèces ou en nature attribuées aux associations, vous recevrez prochainement les montants concernant votre association pour l'année 2021 ; ces éléments seront à joindre à votre compte administratif.

Vous souhaitant la meilleure des reprises pour vos activités associatives, nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, Membres de bureau associatif, nos sincères salutations.

Pour le Maire et par délégation

l'Adjointe au Maire, chargée des affaires culturelles
et de l'évènementiel,

Odile BERNARDI



l'Adjoint au Maire,
chargé des Sports

Pierre CHAVINIER



MAIRIE